

# smitem





P. 3 LE SMITOM DÉMÉNAGE

Plus grands et plus modernes, le SMITOM vous



P. 4 DOSSIER

Les centres d'enfouissement Comment sont traités les déchets de la collecti traditionnelle ?



P. 7 BONNES PRATIQUES

Le tri du papier

Facile et rapide, adoptez les bons réflexes pou la planète!







# SOMMAIRE



### P. 3

### Les nouveaux bureaux

Découverte des nouveaux locaux et leur inauguration le 31 mai dernier.

### P. 3

### Chiffres clés

Insolite et surprenant. Les chiffres clés dissèquent les attitudes de la population face au tri.

### P. 5

### Le SMITOM s'agrandit

La nouvelle cartographie et le nouveau bureau du SMITOM.

### P. 8

### Dossier

Comment ça marche un centre d'enfouissement des déchets ?

### P. 10

### Découverte

Rest'o-boites, la nouvelle opération lancée par le SMITOM du Santerre.

### P. 10

### Coté cœur

Le bilan de l'opération Pouleetic depuis son lancement.

### P. 11

### Bonnes pratiques

Le tri du papier, j'adhère!



P. 11 Météo des cours

# ÉDITO



Dominique Pecquet
Président du SMITOM du Santerre

Nous voici près d'une année après la mise en œuvre de la loi NOTRe et de la fusion des collectivités inférieures à 15 000 habitants. Des changements, que dis-je des chamboulements se sont produits sur nos territoires, certes de tailles modestes, mais pas moins efficaces.

Ces refontes géographiques ont bien souvent cassé les dynamiques des collectivités territoriales et ont amené un climat politique local délétère. En cause, des guerres de gouvernance qui laisseront obligatoirement des traces et qui dureront jusqu'au moins la fin du mandat actuel. À cela s'accompagnent des refontes de services avec des agents qui mettront nécessairement du temps à se restructurer et redevenir pleinement opérationnels. Dans ces conditions, les projets fédérateurs risquent fort d'être ralentis voire stoppés par ces nouvelles usines à gaz ou par des querelles intestines. À ce sujet, le rôle d'un élu n'est-il pas d'œuvrer dans l'intérêt de son territoire et pour le bien de ses habitants, et ce, quelles que soit ses obédiences politiques ?!

Et aujourd'hui, que dire de la pression que nous subissons de la part de certains organismes qui considèrent qu'un centre de tri de déchets ménagers de 115 000 habitants est « techniquement » trop petit. Comment réagir quand la raison invoquée est juste fondée sur un dimensionnement et non sur les coûts, la rentabilité, l'emploi ou encore le maintien de la concurrence ? Nous avons pourtant des arguments à faire valoir avec un coût de tri dans la moyenne du département, un taux de refus largement inférieur à la moyenne nationale ou encore des performances de valorisation très nettement supérieures à ce que pourrait faire un opérateur privé.

Il est temps que les élus que nous sommes se remobilisent pour défendre leur territoire et prôner la politique du bon sens pour ne pas gâcher l'excellent travail de coopération intercommunal réalisé jusqu'alors.

Bonne lecture de ce nouveau SMITOM Infos.



15 rue du 14 juillet 80170 Rosières-en-Santerre Téléphone : 03 22 78 60 69 Fax : 09 57 67 05 60 Email : contact@smitomdusanterre.com

> Directeur de la publication : Dominique Pecquet

**Rédacteurs en chef :** Dominique Pecquet, Freddy Cantrel

### Rédaction :

**(** 

Nicolas Roger - Freddy Cantrel Marion Loisy - Gautier Riva

### Réalisation et mise en page : Gautier Riva - Cyril Toutain www.originis.fr

Crédits photos : L'équipe Originis - Fotolia

### Impression:

IPA (59440), imprimerie du Journal de Ham 63 000 exemplaires Imprimé sur papier recyclé







2 · smìt&m · n° 15 · Décembre 2017 | Janvier 2018

# Nouveauté

# Les bureaux du SMITOM déménagent!

Plus grands, plus pratiques, plus confortables, plus accueillants!

epuis plusieurs mois, le personnel administratif du SMITOM a quitté les locaux attenants au centre de tri, pour se rendre dans un bâtiment entièrement rénové, rue du 14 juillet à Rosières en Santerre.

Composé de cing bureaux, d'une salle de réunion, d'un hall d'exposition et d'une salle de pause, ce nouveau site adapté propose un cadre de travail optimal pour le personnel, les élus et les visiteurs. Il offre également la possibilité de monter en charge et d'envisager d'autres prises de compétence (déchèterie par exemple). Le coût d'achat du bâtiment s'élève à 275 000 €, financés en fonds propres.

Auxquels s'ajoutent 100 000 € de travaux (mise aux normes, isolation ...), et cela sans aucune participation supplémentaire des Communautés de Communes. L'équipe administrative reste à proximité du centre de tri en effectuant des visites quasi quotidiennes pour récupérer du matériel ou effectuer des visites scolaires.









# CHIFFRES CLÉS

# 3,3 millions

de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées en 2016.

47,6 kg

C'est la quantité d'emballages ménagers triée par habitant en

# 4 352 tonnes

d'emballages ont été évitées en 2016 grâce aux actions de réduction des déchets déclarées par les

# Cuisinez vos restes: Terrine de poulet au

citron-amandes-raisin Ingrédients : Les restes d'un poulet

2 citrons bio 100 q de raisins 100 g d'amandes effilées 1 iaune d'oeuf 1 cuillère à soupe de moutarde Huile, sel, poivre 1 cuillère à café d'agar-agar

### Préparation:

- 1 Dépiautez les restes d'un poulet. Faites gonfler les raisins dans du thé. Épluchez les citrons et les découpezles le plus finement possible. Torréfiez les amandes dans une poêle sans matière grasse.
- 2 Mélangez les morceaux de poulet avec les amandes, les raisins égouttés et le citron.
- Mélangez le jaune d'œuf avec la moutarde. Salez, poivrez. Incorporez délicatement l'huile en filet sans cesser de mélanger. Incorporez l'agar-agar, préalablement chauffé avec 1 cac d'eau, à votre mayonnaise.
- dans un moule à cake et laissez

n° 15 · Décembre 2017 | Janvier 2018 · smit&m · 3

### **(**

# Alerte incivilité! Des barquettes dans les conteneurs à verre



# ÇA SUFFIT!

Trop c'est trop! Depuis plus d'un an des barquettes en plastique sont retrouvées dans le conteneur à verre situé à Harbonnières, au niveau de la rue de Mesny, à côté du foyer de vie et de la future cantine.

Non seulement cela fait augmenter le taux de refus des centres de tri, mais en plus ces barquettes viennent polluer l'environnement. Bien souvent, elles s'envolent de la benne du camion lors de la collecte et finissent en bord de route ou sur des trottoirs

### Rappel

Les conteneurs à verre, comme leur nom l'indique, ne doivent contenir que du verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons. Et rien d'autre!

Ne pas respecter cette règle de tri est passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

# Bons réflexes Une seconde vie pour vos vêtements

e saviez-vous ? Vous pouvez réaliser une bonne action environnementale, sociale et solidaire, et ce d'un simple geste, le tout à proximité de votre domicile. En plus, tout le monde peut y participer ! Cette solution simple est la valorisation des textiles, des linges de maison et des chaussures (TLC), mise en place sur votre territoire, par l'intermédiaire de points d'apport volontaire.

Les pulls, les t-shirts, les chemises, les draps, ou les chaussures, qu'ils soient trop petits, usés ou démodés, peuvent retrouver une deuxième jeunesse. Le principe est le même que pour la collecte du verre. Déposez les textiles que vous n'utilisez plus dans l'un des conteneurs prévus à cet effet, dans les associations, ou dans les boutiques et les déchèteries qui mettent en place ce type de collecte. Des opérateurs de collecte sont ensuite chargés de faire transiter la récolte vers des centres de tri spécialisés, où les TLC seront soit réutilisés, soit revalorisés en matières premières ou en chiffons d'essuyage

La collecte des TLC permet de diminuer le poids des ordures ménagères, mais aussi de créer des emplois durables dans les centres de tri spécialisés pour des personnes en difficulté, les aidant ainsi à retrouver une place au sein de la société. Pour trouver votre point de collecte le plus proche, rendez-vous sur le site www.lafibredutri.fr



### En chiffres:

> 163,5 tonnes

C'est la quantité de TLC récoltée en 2016 par le prestataire du SMITOM (+3,59% qu'en 2015)

- > 83 points de collecte
- sont répartis sur le territoire du SMITOM

> 5 %

de la poubelle sont composés de textiles

• - **smìt&m** - n° 15 - Décembre 2017 | Janvier 2018

# Loi NOTRe Le SMITOM s'agrandit



# 2017-2020

6 commissions de travail.

La loi NOTRe, effective au 1er janvier 2017, a bouleversé l'architecture territoriale, obligeant les intercommunalités à atteindre le seuil de 15 000 habitants. Cette nouvelle réglementation, a engendré des fusions entre Communautés de Communes et redessiné le champ d'action du SMITOM du Santerre. Aujourd'hui, sa population s'élève à près de 115 000 habitants, répartis sur 5 collectivités territoriales. La composition du Bureau du SMITOM du Santerre évolue également pour les trois années du mandat en cours : 5 vice-présidents (contre 7 auparavant), répartis dans

0014010017 40

# Les nouveaux élus du

# Le bureau du SMITOM



1. Dominique Pecquet

Président



2. Yves Cottard

1er Vice-président **Commission Finances** COM de COM Avre Luce Noye



3. Freddy Cantrel

Vice-président Commission Communication COM de COM du Grand Roye



4. Jean-Marie Blondelle

2<sup>e</sup> Vice-président Commission Prévention COM de COM de la Haute Somme



5. Joël Glachant

Vice-président Commission Développement, travaux et nouvelles compétences COM de COM Terre de Picardie

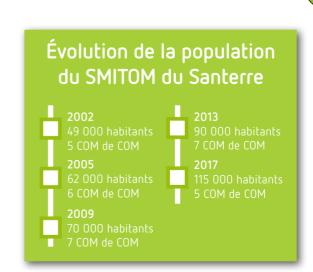


6. Pierre Carpentier

Vice-président Commission Centre de tri, écoorganismes et repreneurs COM de COM de l'Est de la Somme



6 · smìtem · n° 15 · Décembre 2017 | Janvier 2018





# u SMITOM du Santerre



## Comment les élus sont-ils désignés?

Les membres du Bureau du SMITOM du Santerre sont tous des élus municipaux qui siègent dans leur communauté de communes. Au sein de ces dernières, des représentants au SMITOM sont désignés. En 2017, 26 élus nommés composent le conseil syndical du SMITOM. Ces élus votent ensuite le président et les vice-présidents. Ils composent le Bureau syndical.

Chaque membre du Bureau est affecté à une commission parmi les six existantes : Communication ; Travaux-Développement-Nouvelles compétences ; Centre de tri éco-organismes et repreneurs Prévention ; Finances ; Appels d'offres.

## 3 questions à Dominique Pecquet

Président du SMITOM du Santerre

**SMITOM Infos :** Dominique Pecquet, pouvez-vous nous expliquer en quelques mots quel est le rôle du SMITOM du Santerre.

Dominique Pecquet : Le SMITOM du Santerre a reçu la compétence traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers des 5 Communautés de Communes qui le composent (cf. carte ci-contre). C'est-à-dire qu'il intervient uniquement sur les sujets d'après collecte. C'est le SMITOM qui met en place les contrats de traitement d'ordures ménagères ou les contrats de vidage des points d'apport volontaire, comme le verre, et pour l'ensemble de son territoire. Pour la séparation des matières issues du tri sélectif, le SMITOM a même investi dans son propre centre de tri situé à Rosières en Santerre. Ouvert depuis 2007, l'objectif était de s'affranchir des grands opérateurs privés, d'optimiser les performances de tri et de réduire les distances de transport de déchets. Cette création a également permis de générer une vingtaine d'emplois.

Son périmètre géographique s'étend à l'Est de la Somme sur une diagonale entre Ailly sur Noye et Roisel. Il représentera au 1er janvier 2018, près de 115 000 habitants après les récentes fusions des intercommunalités. Le SMITOM intervient également sur la politique de réduction des déchets fortement impulsée par l'état et le Grenelle 2 de l'environnement. C'est dans ce cadre que nos équipes se rendent auprès du grand public et des scolaires pour toutes sortes d'animations/actions axées sur cette thématique.

SMITOM Infos: À ce sujet, le SMITOM a lancé en 2014 une opération de distribution de poules. Allez-vous continuer en 2018 ?

Dominique Pecquet: Nous avons effectivement lancé cette opération en 2014 après les retours d'autres territoires qui l'avaient tenté l'opération (en Baie de Somme et en Belgique). En considérant qu'une poule peut avaler près de 150 kg/an de nourriture, nous avons vu là une façon simple de réduire le contenu des poubelles, surtout sur un territoire rural comme le nôtre. En 2014, environ 300 poules avaient été distribuées sur les 8 communes pilotes. En 2015, nous avons étendu l'opération sur 65 communes avec 1900 poules distribuées. En 2016, 119 nouvelles communes ont été concernées pour un record de 3500 gallinacées. Pour finir en 2017, nous avons continué d'étendre le dispositif sur des communes jusqu'alors non desservies. Cette année, 47 communes ont été sélectionnées pour près de 2100 cocottes. Au total, nous avons distribué près de 8000 poules (pas de coq pour respecter la tranquillité des voisins) soit un potentiel de réduction de 1200 tonnes par an. L'opération a été un vrai succès et nous recevons régulièrement des demandes de poules.

Une prolongation en 2018 ? Nous verrons ça prochainement avec les élus du SMITOM et des COM de COM adhérentes car elles financent pour moitié cette opération.

**SMITOM Infos**: Quels sont les grands chantiers du SMITOM du Santerre pour les mois ou années à venir ?

Dominique Pecquet: Plusieurs dossiers me viennent à l'esprit à commencer par la modification du centre de tri de Rosières en vue des nouvelles consignes de tri à venir. D'ici 2022, le recyclage des pots, des barquettes et des films en plastiques va s'étendre à l'ensemble du territoire national. Cela passera nécessairement soit par un investissement lourd pour modifier le process, soit par le recours à un partenaire extérieur. Nous travaillons également sur la mutualisation des déchèteries du territoire. L'idée est de proposer à nos collectivités une uniformisation des déchèteries (horaires, déchets acceptés ...) et de permettre à un habitant d'aller à la déchèterie la plus proche de chez lui et pas obligatoirement celle de sa COM de COM. Tous ces dossiers sont actuellement à l'étude par nos différentes commissions.

n° 15 • Décembre 2017 | Janvier 2018 • smìtem • 7



# Comment ça marche ? Un centre d'enfouissement des déchets

Si aujourd'hui nous trions de plus en plus, certains déchets dits ultimes ne sont toujours pas recyclables. Pour les traiter, ils sont conduits vers des centres d'enfouissement pour y être enterrés. Des sites où tout est sous contrôle, très réglementé, et qui sont conçus pour avoir le moins d'impact sur l'environnement.



Le précédent numéro du SMITOM Infos décrivait le rôle et le mode de fonctionnement du centre de tri de Rosières en Santerre. Pour rappel, le site a pour mission de trier les déchets en sous-catégories provenant des sacs jaunes et des sacs bleus, pour ensuite les recycler.

Pour compléter le tour d'horizon du devenir de nos déchets, il convient de s'intéresser à la troisième catégorie : celle des ordures ménagères résiduelles, que l'on retrouve dans les sacs poubelles noirs. Il n'existe pas de solution idéale pour traiter ces déchets « ultimes ». Ils rejoignent, soit des centres d'enfouissement, soit des centres de valorisation énergétique (incinérateurs) pour y être traités, suivant des conditions environnementales très strictes. Dans les deux cas, le traitement de ces déchets permettra de produire de l'énergie (gaz, électricité, ou vapeur).

Transportés par camions, les déchets sont immédiatement soumis à un premier contrôle dès leur entrée au centre d'enfouissement. Ce contrôle permet de connaître la quantité d'ordures ménagères chargée dans le camion, mais aussi de calculer son taux de radioactivité, qui ne doit pas dépasser le seuil autorisé. À l'issu de ce premier test, les déchets acceptés sont dirigés vers la zone de stockage, où ils sont à nouveau contrôlés, puis conduits vers les alvéoles de stockage.

Celles-ci sont totalement étanches pour éviter la pollution des sols et des eaux souterraines. Elles sont composées de plusieurs couches d'argile, de géo-synthétique, et de géo-textile, ce qui empêche tout contact avec la nappe phréatique. Les déchets sont déposés dans

les alvéoles et compressés par couche de 50 cm d'épaisseur, grâce à un engin compacteur.

Plusieurs couches de déchets sont constituées les unes sur les autres, jusqu'à atteindre la capacité maximale de stockage.

Chaque alvéole est équipée d'un système permettant d'évacuer les eaux contenues dans les déchets, appelées lixiviats. Elles sont collectées et traitées dans des stations d'épuration adaptées. La boue extraite est envoyée dans des centres spécifiques. La fermentation des déchets dans ces alvéoles produit également du biogaz. Il est capté grâce à des puits et transformé en énergie (eau chaude principalement).

Une fois les alvéoles remplies, elles sont recouvertes de géo-textile, d'argile et de terre. Pour finir, la végétation est réintroduite pour que le site s'intègre parfaitement dans son environnement. Il est à noter que la loi oblige les exploitants à effectuer un suivi environnemental pendant une période de 30 ans après la fermeture du site.

N'oublions pas : en triant, en compostant et en réduisant au maximum nos déchets, nous limitons grandement la quantité d'ordures ménagères à enfouir !

CHIFFRE

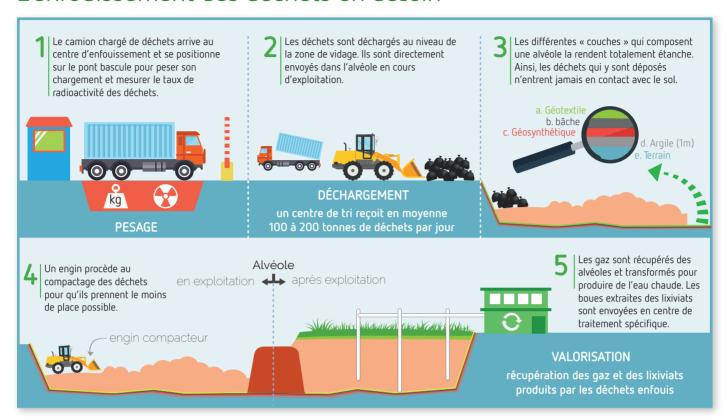
23 000

C'est le nombre de tonnes d'ordures ménagères produites en 2016, par la population totale du SMITOM du Santerre.

8 · smìtëm · n° 15 · Décembre 2017 | Janvier 2018



# L'enfouissement des déchets en dessin



# Reportage photo au centre d'enfouissement de Lihons



Le camion transportant des déchets se présente au poste de garde. Il transporte les déchets ménagers (sacs noirs).



La camion est déchargé. Il n'est pas rare de trouver des déchets qui auraient pu être recyclés si le tri avait correctement été fait (cartons, verre, bouteilles plastique...)!



Les déchets sont déplacés dans l'alvéole.



Un compacteur est envoyé dans l'alvéole pour écraser les déchets grâce à ses roues dentées. Cela limite l'envol des déchets et permet de gagner de la place.



Une fois pleine, l'alvéole est recouverte. La végétation reprend le dessus et des tuyaux sont positionnés pour capter le gaz et le lixviat.



Le lixviat est alors traité dans des bacs pour en extraire les boues. Le gaz est valorisé en eau chaude grâce à une chaudière présente sur le site.

n° 15 • Décembre 2017 | Janvier 2018 • smitem • 9



# Découverte

# Emporter vos restes chez vous, c'est possible!

Après le succès de l'opération Pouleetic, le SMITOM du Santerre poursuit son programme de prévention des déchets en proposant Resto' boites, une nouvelle action pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

e constat de départ est alarmant. En France, nous jetons en moyenne 20 à 30 kg de nourriture par an et par habitant, dont 7 kg de produits non déballés. Il est grand temps d'agir et de donner un petit coup de pouce à notre planète. C'est dans cette optique que le SMITOM du Santerre a lancé, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), sa nouvelle opération Resto' hoites

L'idée est simple : vous déjeunez au restaurant et vous n'arrivez pas à finir votre assiette ou votre bouteille de vin reste à moitié pleine ... Tout le monde a déjà vécu au moins une fois cette situation dans sa vie. Vous aurez désormais la possibilité d'emmener vos restes de repas en déjeunant chez l'un des restaurateurs partenaires de l'opération, autour de chez vous ou de votre lieu de travail. A l'entrée du restaurant, vous pourrez facilement identifier l'opération grâce à des chevalets déposés sur les tables signifiant que le restaurant propose d'emporter ce qui n'a pas été consommé. Des kits composés de boîtes en carton alimentaire et de sacs sont mis à disposition pour faciliter le transport des repas et des bouteilles. Simple, pratique, économique, écologique et en plus gratuit! Ces kits sont en effet fournis gratuitement par le SMITOM aux restaurateurs partenaires de l'opération.

N'hésitez pas à tenter l'expérience des Resto' boites en vous rendant dans l'un des 24 restaurants participant à l'opération. Une nouvelle façon de consommer est en marche, aidez-nous à la rendre possible!

« Si t'as plus faim, mange-le demain! »





# Côté cœur

# Pouleetic : une histoire d'amour qui roule

ace au succès rencontré par l'opération Pouleetic depuis sa création en 2014, le SMITOM a, cette année encore, rencontré un grand succès. Au total, ce sont 8 000 poules qui ont été distribuées sur l'ensemble du territoire. Une donnée qui montre l'attachement que vous leur avez accordé. Une relation positive pour l'environnement puisque leur adoption contribue grandement à la réduction des ordures ménagères. Pour poursuivre en ce sens, l'opération sera éventuellement relancée l'année prochaine sur des secteurs encore non desservis.





**10** *smìt***c***m* ⋅ n° 15 ⋅ Décembre 2017 | Janvier 2018

# Bonnes pratiques

# Le tri des papiers : à faire sans modération

rai ou faux? Tous les papiers se recyclent? La réponse est vrai ! L'intégralité des papiers de votre quotidien se recycle. Journaux, magazines, prospectus publicitaires, enveloppes, papier d'écriture et d'impression... Tous peuvent être recyclés, très facilement, à condition que le tri sélectif soit hien réalisé

Le processus de recyclage du papier est aujourd'hui l'un des plus simples à réaliser, et l'un des plus efficaces. Pour preuve, les fibres contenues dans le papier peuvent être recyclées au moins cinq fois, pour produire du iournal, du carton, ou même des matériaux d'isolation. Conséquence : la fabrication de papier à partir de papier recyclé permet de sauvegarder les ressources naturelles que sont le bois et l'eau, mais aussi de réduire les consommations d'énergies.

En somme, un recyclage à 100% favorable à l'environnement et à la santé de notre planète. De plus, à l'instar de toutes les « bonnes pratiques » que vous pouvez découvrir à chaque édition de votre SMITOM Infos, le tri du papier permet de réduire de manière considérable les ordures ménagères. Autant de papiers qui ne seront pas enfouis ou incinérés mais qui retrouveront une deuxième jeunesse.

Il convient toutefois de faire preuve d'une certaine rigueur et respecter certaines règles de tri. L'erreur la plus courante est de mettre dans le sac bleu les magazines entourés de films plastiques. Ces matières ne se recyclent pas, il convient donc de les retirer au préalable. En revanche il n'est pas utile de détacher les agraffes, ou les spirales de cahiers, les machines de recyclage le feront à votre place.

En triant vos papiers c'est toute l'économie du recyclage que vous favorisez. N'hésitez plus, adoptez les bons réflexes, que ce soit à votre domicile, ou sur votre lieu de travail. Le papier, c'est dans les sacs bleus ou dans les conteneurs appropriés, et nulle part ailleurs! Et en évitant les chiquettes! Inutile de déchirer vos papiers avant de les jeter, car cela pose problème sur les chaînes de tri. Déposez-les en vrac et le tri sera plus efficace!

### LE RECYCLAGE DU PAPIER

1900 **TONNES**  C'est la quantité de papiers recyclés par le SMITOM chaque année

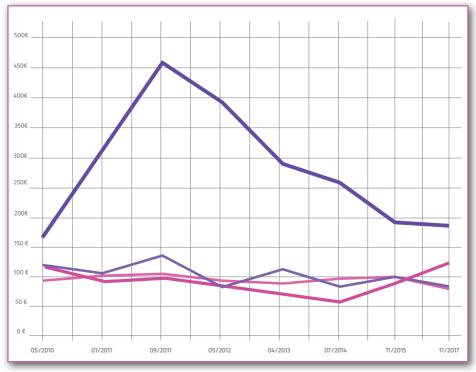
**1 TONNE** de vieux papiers

= 900 KG de papier recyclé

= 2 à 3 T de bois préservés



# Météo des cours de reprise





n° 15 · Décembre 2017 | Janvier 2018 · smitcm ·11









# Si t'as plus faim, mange-le demain!

Découvrez les restaurateurs partenaires sur www.restoboites.fr







En France, on jette 20 kilos de nourriture par an et par habitant







AGIR, C'EST RÉDUIRE!